

RCS : LIMOGES
Code greffe : 8701

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LIMOGES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1999 B 00432
Numéro SIREN : 428 289 631
Nom ou dénomination : A.B.3.B

Ce dépôt a été enregistré le 02/03/2021 sous le numéro de dépôt 1036

AB3B
Société par actions simplifiée au capital de 37.000 euros
Siège social : 2 rue François Chénieux
87000 LIMOGES
428 289 631 RCS LIMOGES

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 1^{er} MARS 2021

L'an deux mille vingt et un, et le premier mars, au siège social.

La société PHB CORPORATION, Société par Actions Simplifiée au capital de 1 000 euros, dont le siège social est à Saint-Gence (Haute-Vienne) - Les Carrières, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de LIMOGES sous le 893 730 374,

Propriétaire de la totalité des 3.700 actions de 10 euros composant le capital social de la Société AB3B,

Associé unique de ladite société,

A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- La nomination d'un nouveau président ;
- Les pouvoirs en vue des formalités.

PREMIERE DECISION

L'associé unique décide de nommer, en qualité de président, Monsieur Pierre-Henri BESSON, demeurant à SAINT GENCE (87510) - Les Carrières, en remplacement de Monsieur Alain BESSON, démissionnaire.

Cette désignation est faite pour une durée illimitée à compter du 1^{er} mars 2021.

L'associée unique décide que Monsieur Pierre-Henri BESSON ne percevra pas de rémunération au titre de son mandat de Président.

Le président ainsi nommé à compter du 1^{er} mars 2021 aura, conformément à l'article 17 des statuts, tous pouvoirs pour agir au nom de la société dans la limite de l'objet social. Il représentera à cet égard la société à l'égard des tiers.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et reproduit sur le registre de ses décisions.

PHB CORPORATION
Représentée par Monsieur Pierre-Henri BESSON

Acceptation des fonctions de Président



